

Avis ou décisions rendus par la commission départementale d'aménagement commercial du Gard

Année 2020

AVIS OU DÉCISIONS RENDUS EN CDAC DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2020

| nature du projet | Avis ou décision donné au projet | Date de signature de l'avis | Date de publication dans la presse |
|---|---|-----------------------------|---|
| Décision favorable donnée par la commission départementale d'aménagement commercial réunie le 30 janvier 2020, après examen du projet d'extension de la surface de vente d'un ensemble commercial, par la régularisation de l'ouverture au public d'un magasin à l'enseigne U TECHNOLOGIE, de 295 m ² de surface de vente portant celle de l'ensemble commercial à un total de 3291 m ² , ZA du Port de Pêche, rue des Médards, sur la commune de Le Grau du Roi. | avis favorable donné par la commission par : 8 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention | 10/02/2020 | 01/03/2020 pour Midi Libre et semaine du 28/02 au 05/03/2020 pour Le Réveil du Midi |
| Avis défavorable donné par la commission départementale d'aménagement commercial réunie le 30 janvier 2020, après examen du projet d'extension d'un ensemble commercial, par création d'un magasin de bricolage à l'enseigne BRICOMarché de 1940 m ² de surface de vente, portant celle de l'ensemble commercial à un total de 3654,26 m ² , route de Nîmes, sur la commune de Saint Geniès de Malgoirès. | avis défavorable donné par la commission par : 2 votes pour, 5 votes contre et 1 abstention | 10/02/2020 | |
| Avis défavorable donné par la commission nationale d'aménagement commercial réunie le 20 février 2020, après examen du projet d'extension après reconstruction, d'un supermarché de l'enseigne LIDL, portant la surface de vente initiale de 904 m ² à un total de 1430 m ² après travaux, ZAC du Port de Pêche, sur la commune du Grau du Roi. | avis défavorable donné par la commission par : 2 votes pour, 4 votes contre et 0 abstention | 20/02/2020 | |
| Décision favorable donnée par la commission départementale d'aménagement commercial réunie le 26 février 2020, après examen du projet d'extension de la surface de vente d'un ensemble commercial, par transformation d'un ancien restaurant en local commercial, permettant la création de 161 m ² de surface de vente portant celle de l'ensemble commercial à un total de 2720 m ² après travaux, ZA du Tec, sur la commune de Marguerittes. | avis favorable donné par la commission par : 8 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention | 11/03/2020 | 22/03/2020 pour Midi Libre et semaine du 20/03 au 26/03/2020 pour Le Réveil du Midi |
| Avis défavorable donné par la commission départementale d'aménagement commercial réunie le 26 février 2020, après examen du projet d'extension d'un ensemble commercial de l'enseigne Intermarché, par création de 717 m ² de surface de vente supplémentaire, portant celle de l'ensemble commercial à un total de 1823,5 m ² , route de Sauve, sur la commune de Quissac. | avis défavorable donné par la commission par : 3 votes pour, 4 votes contre et 0 abstention | 11/03/2020 | |
| Avis favorable donné par la commission départementale d'aménagement commercial réunie le 26 février 2020, après examen du projet d'agrandissement d'un ensemble commercial, par la création de 1001 m ² de surface de vente supplémentaire portant celle de l'ensemble commercial à un total de 4075 m ² après travaux, ZA Saint Roman, sur la commune d'Aimargues. | avis favorable donné par la commission par : 8 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention | 11/03/2020 | 22/03/2020 pour Midi Libre et semaine du 20/03 au 26/03/2020 pour Le Réveil du Midi |
| Avis favorable donné par la commission départementale d'aménagement commercial réunie le 29 juin 2020, après examen du projet d'extension d'un supermarché de l'enseigne LIDL, par la création de 277 m ² de surface de vente supplémentaire portant celle du supermarché à un total de 1277 m ² après travaux, ZA Terre de Camargue, sur la commune d'Aigues-Mortes. | avis favorable donné par la commission par : 9 votes pour dont 1 pouvoir, 0 votes contre et 0 abstention | 07/07/2020 | 26/07/2020 pour Midi Libre et semaine du 24/07 au 30/07/2020 pour Le Réveil du Midi |
| Avis défavorable donné par la commission nationale d'aménagement commercial réunie le 22 juillet 2020, après examen du projet d'extension d'un ensemble commercial par agrandissement de l'hypermarché de l'enseigne SUPER U, portant la surface de vente initiale de ce dernier de 2936 m ² à 3937 m ² après travaux et la surface de vente totale de l'ensemble commercial de 5513 m ² à un total de 6514 m ² , établissement situé ZA Saint Roman, sur la commune d'Aimargues. | avis défavorable donné par la commission par : 0 vote pour, 8 votes contre et 0 abstention | 22/07/2020 | |
| Avis défavorable donné par la commission départementale d'aménagement commercial réunie le 3 août 2020, après examen du projet de construction d'un supermarché de l'enseigne ALDI, prévoyant la création de 999,80 m ² de surface de vente, 873 route de Nîmes, sur la commune d'Aigues-Mortes. | avis défavorable donné par la commission par : 0 votes pour, 7 votes contre et 0 abstention | 03/08/2020 | |

PRÉFET DU GARD

Avis ou décisions rendus par la commission départementale d'aménagement commercial du Gard

Année 2020

| nature du projet | Avis ou décision donné au projet | Date de signature de l'avis | Date de publication dans la presse |
|--|---|-----------------------------|--|
| <p>Décision favorable donnée par la commission départementale d'aménagement commercial réunie le 15 octobre 2020, après examen du projet d'extension de la surface de vente d'un ensemble commercial SUPER U, par l'installation dans un local vacant d'un magasin de vente de produits surgelés à l enseigne PICARD, de 125 m² de surface de vente portant celle de l'ensemble commercial de la ZA du Port de Pêche, commune du Grau du Roi, à un total de 3649 m².</p> | <p>avis favorable donné par la commission par : 7 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention</p> | <p>26/10/2020</p> | <p>03/11/2020 pour Midi Libre et semaine du 06/11 au 12/11/2020 pour Le Réveil du Midi</p> |
| <p>Avis favorable donné par la commission départementale d'aménagement commercial réunie le 15 octobre 2020, après examen du projet de construction d'un magasin de bricolage à l'enseigne BRICOMarché d'une surface de vente de 1940 m², situé route de Nîmes, sur la commune de Saint Geniès de Malgoirès.</p> | <p>avis favorable donné par la commission par : 7 votes pour, 1 vote contre et 0 abstention</p> | <p>26/10/2020</p> | <p>03/11/2020 pour Midi Libre et semaine du 06/11 au 12/11/2020 pour Le Réveil du Midi</p> |
| <p>Avis défavorable donné par la commission départementale d'aménagement commercial réunie le 15 octobre 2020, après examen du projet de construction d'un magasin de bricolage à l'enseigne BRICO CASH d'une surface de vente de 4931,69 m², situé route de Nîmes, lieu-dit l'Espervette, sur la commune de Saint-Christol-les-Alès.</p> | <p>avis défavorable donné par la commission par : 1 vote pour, 6 votes contre et 1 abstention</p> | <p>26/10/2020</p> | |